



Demande de Réservation d'une salle au Centre Culturel

Cette demande n'est à formuler que si les conditions de mise à disposition de la salle respectent le règlement du Centre Culturel.

DEMANDEUR :

- + Nom et Qualité du demandeur :
- + Adresse du siège de la structure:
- + Téléphone :
- + Adresse Mail :

SALLE DEMANDEE :

Capacités maximales :

Grande Salle (154 Personnes : debout ou assises) – salle 119 (40 personnes assises)

- + Préférence 1:
- + Préférence 2 :
- + Effectif Prévu :
- + Intitulé de l'évènement :
- + Date Début : Heure :
- + Date Fin : Heure :

NATURE DE L'ÉVÈNEMENT : (Cochez la formule correspondante)

- Assemblée Générale, congrès, réunion publique
- Manifestation ouverte au public
- Réunion réservée aux adhérents de l'association
- Autre (à préciser) :

La Manifestation générera-t-elle des recettes ? : OUI NON

Y aura-t-il un débit de boissons ? : OUI NON

(Si oui, remplir le formulaire de demande d'autorisation de débit de boisson en Mairie ou sur site web de la commune).

Y aura-t-il besoin de matériel ? OUI NON

(Si oui, remplir le formulaire de demande de matériel)

Précisions ou Informations complémentaires :

- + L'utilisateur s'engage en signant la demande à respecter ou faire respecter le règlement d'occupation du Centre Culturel si la mise à disposition d'une salle lui est accordée.
- + Il reconnaît avoir pris connaissance dudit règlement.
- + En cas d'acceptation de mise à disposition, le demandeur joindra une attestation d'assurance de responsabilité civile au contrat de location.

Fait à Lamastre, le
Signature du Demandeur :

DONNEES PERSONNELLES : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Lamastre. Elles sont conservées pendant la durée prévue à l'article 3 de la [Délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015 \(NS-058\)](#), à savoir « le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées », et sont destinées au service responsable de la location des Salles du Centre Culturel et à l'OMS. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante mairie@lamastre.fr